Diapositive #1

Consultation publique

Barème de tarifs pour la présentation des arts médiatiques en ligne

Merci de votre présence, nous commencerons bientôt.

Diapositive #2

Un projet de l’AAMI

Nous remercions le

Conseil des arts du Canada, Archive/ Counter-Archive et Simon Fraser University de leur soutien

Nous remercions aussi nos supporters de ce projet

Diapositive #3

Vous pouvez choisir votre langue grâce à l’icône d’interprétation de la barre d’outils.

Diapositive #4

Comment enlever les cases sans-vidéo :

— Allez sur une case sans-vidéo et cliquez sur les 3 points [...]

— Choisissez l'option "Masquer les participants sans-vidéo".

Diapositive #5

Mettez votre micro sur sourdine lorsque vous n’avez pas la parole et gardez aussi votre vidéo désactivé en tout temps.

Diapositive #6

— Utilisez des écouteurs et un micro.

—  Éteignez toutes vos notifications sonores (textos, applications, sonneries, etc.).

—  Choisissez un endroit calme pour assister à la visioconférence

— Fermez les portes et les fenêtres

pour éviter les bruits de fond.

Diapositive #7

Certains sujets sont sensibles...

Faites attention aux renseignements que vous partagerez et usez de discrétion avec ces renseignements après la rencontre.

Nous sommes tous responsables du bon déroulement de l'activité.

— Aucun commentaire ou acte raciste, sexiste, capacitiste, transphobe, homophobe ou classiste ne sera toléré

Diapositive #8

Problème technique ou signaler un comportement problématique :

— Envoyer un message directement à l’équipe (Marilyne IMAA/AAMI ou Leyla IMAA/AAMI).

Diapositive #9

Même que diapositive #2, partenaires de projet.

Diapositive #10

L’événement se déroulera en 3 parties :

— 1re partie : Principes directeurs et changements proposés à la structure

— 2e partie : Catégories proposées — 3e partie : Montants proposés

Diapositive #11

PARTIE 1

Présentation de la recherche — Groupe de travail : 11 artistes

médiatiques et travailleurs culturels

— 19 entretiens avec des membres de la communauté des arts médiatiques indépendants

— Une enquête communautaire sur les redevances et honoraires d’artistes pour la présentation en ligne.

Clavardage : Vous trouverez le barème de tarifs préliminaire ici : <https://docs.google.com/document/d/1LVB2rl3Cc41ks9FPy7zdKdwgOtClIEHaAFZ03fy7e50/edit?usp=sharing>

Diapositive #12

Principes directeurs

Diapositive #13

1. Les diffuseurs d'arts médiatiques doivent toujours rémunérer les artistes lorsqu'ils présentent leurs œuvres.

L'AAMI décourage les pratiques selon lesquelles certains contextes de présentation (par exemple, des festivals ou des projections axées sur l'industrie) n’offrent pas d’honoraires pour les artistes ou des honoraires inférieurs à la norme.

L'exposition, la couverture de presse, les avantages en nature et autres avantages non monétaires ne sont pas acceptables en lieu et place d'une rémunération équitable.

Diapositive #14

2. Les montants des redevances et honoraires qui figurent dans le barème des tarifs de l'AAMI correspondent aux taux minimums recommandés.

Ces taux représentent les montants minimaux de paiement jugés acceptables par la communauté des arts médiatiques indépendants.

Indépendamment de leur taille et de leur budget de fonctionnement, les diffuseurs sont vivement encouragés à dépasser ces taux dans la limite de leurs capacités financières.

Diapositive #15

3. Les diffuseurs sont encouragés à négocier des cachets plus élevés que la norme avec les artistes et à prendre en compte différents facteurs dans le processus de négociation (par exemple, le coût de production, le statut de première, les dispositifs d'accessibilité, les considérations d'équité, etc.)

Bien que le barème de tarifs de l'AAMI établisse une norme, il n'existe pas de modèle unique et les diffuseurs sont encouragés à être attentifs aux besoins des artistes et à tenir compte des contextes de présentation.

Diapositive #16

4. Les diffuseurs et les artistes doivent conclure des accords clairs, de préférence sous forme de contrats signés, avant la présentation.

Les contrats doivent préciser clairement la rémunération de l'artiste, les attentes du diffuseur, le format et la durée de la présentation, et toute demande additionnelle faite à l’artiste (p. ex. participer à une séance de questions), etc.

Dans le cas d'une présentation en ligne, les contrats doivent préciser des éléments supplémentaires tels que le géoblocage, les mesures de gestion des droits numériques, les plans de stockage des fichiers et de gestion des données, la durée pendant laquelle l'œuvre sera disponible et sur quelles plateformes, etc.

Diapositive #17

5. Il incombe au diffuseur d'obtenir le consentement de l'artiste (idéalement par le biais d'un accord contractuel) avant de publier des œuvres, des extraits, des images ou des enregistrements de conférences et de présentations sur des plateformes en ligne accessibles au public.

Il incombe également au diffuseur de retirer les œuvres, extraits, images ou enregistrements des plateformes accessibles au public conformément aux termes de l'accord contractuel ou à la demande de l'artiste en l'absence d'un tel accord.

Diapositive #18

Modifications proposées à la structure du barème de tarifs de l'AAMI

Diapositive #19

Ajout de catégories de budgets de fonctionnement

Actuellement prévues (2) :

<$100K et >$100K

Proposition de nouvelle structure\* (5) :

<100K$, <250K$, <500K$, <1M$, >1M$

\*taux augmentant progressivement dans chaque catégorie

Diapositive #20

Deux taux pour chaque catégorie de budget de fonctionnement

Le tarif minimum de base (cachet minimum recommandé existant dans la grille tarifaire de l'AAMI)

Le tarif standard recommandé (125% du cachet minimum de base)

Diapositive #21

Questions et commentaires

Présentation, principes directeurs et modifications proposées

En 2 temps :

1. Participant.e.s sur Zoom

— Pour demander la parole, écrivez « Moi » dans le clavardage.

— Vous pouvez donner vos commentaires dans le clavardage.

2. Participant.e.s au téléphone

Diapositive #22

Temps écoulé!

Donnez d‘autres commentaires jusqu’au 30 juin en utilisant le sondage partagé dans le clavardage.

Vous pouvez aussi écrire à Marilyne Parent engagement@imaa.ca.

Clavardage : Donnez-nous d’autres commentaires à l’aide de ce sondage : <https://fr.surveymonkey.ca/r/tarifs-en-ligne>

Vous pouvez aussi écrire à Marilyne Parent [engagement@imaa.ca](mailto:engagement@imaa.ca)

Diapositive #23

Catégories proposées

Clavardage : Vous trouverez le barème préliminaire de tarifs ici : <https://docs.google.com/document/d/1LVB2rl3Cc41ks9FPy7zdKdwgOtClIEHaAFZ03fy7e50/edit?usp=sharing>

Diapositive #24

Tarifs de base proposés

Pareil que les tarifs existants pour une présentation hors ligne équivalente (par exemple, les tarifs pour une diffusion en continu en direct sont les mêmes que les tarifs pour une projection en présentiel).

Diapositive #25

Nouvelles catégories de cachets proposées

• Projections et présentations audio diffusées en continu en direct (mode de présentation synchrone)

• Projections et présentations audio diffusées en continu sur demande (mode de présentation asynchrone)

• Expositions et projets d'arts médiatiques en ligne • Honoraires professionnels :

• Présentations d'artistes et participation à des panels/tables rondes diffusées en continu en direct.

• Présentations d'artistes et participation à des panels/tables rondes préenregistrées diffusées en continu sur demande.

Diapositive #26

Frais supplémentaires proposés

Calculés à 25 % ou 50 % des tarifs minimums or recommandés  
= Tarif minimum/recommandé + 25% ou 50% du tarif pour chaque paramètre

Exemple :  
Projection en continu en direct d’un film de 60 min. et plus; rendu disponible sur demande pendant 2 semaines après la diffusion initiale; pas de géo- blocage

Calcul du cachet :  
273$ (tarif recommandé)  
+ 135,50$ (frais supplémentaires de 50% pour disponibilité sur demande)  
+ 68,25$ (frais supplémentaires de 25% pour absence de géo-blocage)  
= $477.75

Diapositive #27

Frais supplémentaires proposés

Paramètres proposés :

• La disponibilité sur demande de programmes diffusés en continu en direct après leur présentation initiale en direct.

• La disponibilité sur demande de programmes dépassant la durée maximale pour laquelle les redevances sont fixées.

• La fenêtre de visualisation dépasse 72 heures pour les programmes diffusés en continu sur demande nécessitant l'activation d'un billet/passe/location.

• Aucun géo-blocage n'est prévu (accès à l'œuvre dans le monde entier).

• Aucune gestion des droits numériques ou autre mesure de protection n'a été fournie ou mise en place.

Diapositive #28

Questions et commentaires

Tarifs de base, catégories et frais supplémentaires

En 2 temps :

1. Participant.e.s sur Zoom

— Pour demander la parole, écrivez « Moi » dans le clavardage.

— Vous pouvez donner vos commentaires dans le clavardage.

2. Participant.e.s au téléphone

Diapositive #29

Temps écoulé!

Donnez d‘autres commentaires jusqu’au 30 juin en utilisant le sondage partagé dans le clavardage.

Vous pouvez aussi écrire à Marilyne Parent engagement@imaa.ca.

Clavardage : Donnez-nous d’autres commentaires à l’aide de ce sondage : <https://fr.surveymonkey.ca/r/tarifs-en-ligne>

Vous pouvez aussi écrire à Marilyne Parent [engagement@imaa.ca](mailto:engagement@imaa.ca)

Diapositive #30

PARTIE 3

Montants proposés

Pour accéder à des tableaux détaillés des tarifs proposés par catégorie et par type d’activité, veuillez visiter le lien partagé dans le clavardage.

Clavardage : Vous trouverez le barème préliminaire de tarifs ici : <https://docs.google.com/document/d/1LVB2rl3Cc41ks9FPy7zdKdwgOtClIEHaAFZ03fy7e50/edit?usp=sharing>

Diapositive #31

Projections et présentations audio diffusées en continu en direct (mode de présentation synchrone)

Montants : pareil que pour les projections hors ligne

Description : Projections et présentations en ligne à une date et une heure déterminées via le site web, la plateforme ou les canaux de médias sociaux du présentateur.

Peut nécessiter une inscription ou des billets ou bien être librement accessible.

Diapositive #32

Présentations (film, vidéo, audio) diffusées en continu sur demande (mode de présentation asynchrone)

Montants : 150% des tarifs hors-ligne

Description : Programmes en ligne accessibles à la convenance du spectateur pendant une durée limitée via le site web, la plateforme ou les canaux de médias sociaux du diffuseur. Peut nécessiter une inscription ou des billets ou peut être accessible gratuitement.

Les frais ne s'appliquent pas à la diffusion de vidéo sur demande transactionnelle (TVOD) ni aux plateformes de distribution de vidéo sur demande par abonnement (SVOD) qui offrent une disponibilité sur demande à long terme (1 an +) pour les œuvres ou les collections audiovisuelles numériques à grande échelle accessibles au public.

Diapositive #33

Expositions d'arts médiatiques en ligne

Montants : tarifs « projet » = 85% des tarifs pour exposition

Description : Corpus d'œuvres d'arts médiatiques ou œuvre unique majeure ou projet présenté en ligne ou numériquement (c.-à-d., application, expérience AR/VR, environnements numériques interactifs, etc.), dont la portée est similaire à celle d'une exposition en galerie ou d'un autre format de présentation en personne.

Selon le barème de tarifs de CARFAC-RAAV, les  
« projets » sont définis comme des « expositions présentant un seul aspect de la production, [ou se concentrant sur] un petit nombre d’œuvres ».

Diapositive #34

Honoraires professionnels 1/2 Montants : pareil que pour séances de questions

hors ligne

Présentations d'artistes et participations à des panels/ tables rondes diffusées en direct : Entretiens/présentations/conférences d'artistes et participation à des panels/tables rondes présentées à une date et une heure déterminées via le site web, la plateforme ou les canaux de médias sociaux du diffuseur.

Peuvent nécessiter une inscription ou des billets ou bien peuvent être librement accessibles. Des frais supplémentaires s'appliquent pour la présentation ultérieure, sur demande, de l'enregistrement.

Diapositive #35

Honoraires professionnels 2/2 Montants : 125 % du tarif de la diffusion en direct

jusqu’à 1 an.

Présentations d'artistes et participations à des panels/ tables rondes préenregistrées disponibles sur demande :  
Entretiens/présentations/conférences d'artistes et participation à des panels/tables rondes préenregistrées et disponibles pour visionnement en ligne à la convenance du spectateur via le site web, la plateforme ou les canaux de médias sociaux du diffuseur.

Cette catégorie exclut les enregistrements de présentations en direct (voir les frais supplémentaires ci-dessous). Peut nécessiter une inscription ou des billets ou bien être librement accessible.

Diapositive #36

Questions et commentaires

Catégories et tarifs proposés

En 2 temps :

1. Participant.e.s sur Zoom

— Pour demander la parole, écrivez « Moi » dans le clavardage.

— Vous pouvez donner vos commentaires dans le clavardage.

2. Participant.e.s au téléphone

Diapositive #37

Temps écoulé!

Donnez d‘autres commentaires jusqu’au 30 juin en utilisant le sondage partagé dans le clavardage.

Vous pouvez aussi écrire à Marilyne Parent [engagement@imaa.ca](mailto:engagement@imaa.ca).

Clavardage : Donnez-nous d’autres commentaires à l’aide de ce sondage : <https://fr.surveymonkey.ca/r/tarifs-en-ligne>

Vous pouvez aussi écrire à Marilyne Parent [engagement@imaa.ca](mailto:engagement@imaa.ca)

Diapositive #38

Merci pour votre participation!

Pour suivre l'évolution de la conversation, veuillez vous inscrire à notre infolettre au imaa.ca.

Pour toutes questions, suggestions ou idées, écrivez à Marilyne Parent engagement@imaa.ca.